

OUVRIERS D'ESPACES VERTS

Afin de préserver votre santé, votre médecin du travail AMETRA 06 vous conseille

DE PROTEGER

Votre tête

Casque de protection
Couvre chef.

Vos pieds

Chaussures
de sécurité.



Vos mains

Gants adaptés.
Pincettes pour le
ramassage des
objets souillés
(seringues...).



Vos voies respiratoires

Masque anti poussières (pollen,
poussières de bois...).
Masque mixte : anti poussière et
anti gaz pour les produits en
pulvérisation ou dangereuses.

Vos yeux

Lunettes ou visière de
protection
(débroussailleuses...).



Vos oreilles

Protection auditive (bouchon,
casque anti bruit).

Votre peau

Porter des vêtements de protection même
en été. Se méfier du soleil.
Tablier de protection pour les machines.
Se changer immédiatement (combinaison
jetable) après l'emploi de produits
dangereux par pulvérisation, se doucher.
Désinfection des plaies même minimes.



Votre état général

Boire de l'eau (2l/j)
régulièrement pour
éviter une
déshydratation.

Votre dos, vos articulations

Alterner les différents types de
contraintes posturales (dos courbé ;
rotation forcée du buste,
accroupissement, vibrations...).

La plupart des produits
phytosanitaires pénètrent
dans votre corps surtout
par la peau. Ils peuvent
aussi vous contaminer par
les voies respiratoires, la
bouche, ou par les yeux

Trousse de secours

Désinfectant
Pansements prédécoupés...



Les vaccinations

Vaccin antitétanique indispensable
Vaccin antihépatite B conseillé
Centre antipoison de Marseille :
04 91 75 25 25
Appel SAMU : 15
Appel Pompiers : 18

DE RESPECTER

Les consignes de sécurité



Pour l'utilisation des produits phytosanitaires

Communiquer les **fiches de données de sécurité** à votre
médecin du travail.

Conserver les notices d'utilisation.

Stocker vos produits dans un local fermé et ventilé.

❖ **Avant le traitement...**

Lire les instructions et les **avertissements** mentionnés
sur les emballages.

❖ **Pendant le traitement...**

Ne pas traiter par grand vent ni par forte chaleur.

Ne jamais déboucher les filtres et les buses en soufflant
avec la bouche.

❖ **Après le traitement...**

Ne jamais transvaser les produits dans d'autres
contenants.

Ne jamais conserver de produits dans les pulvérisateurs
et bien nettoyer le matériel.

Rendre inutilisables les emballages vides.

Pour le travail en hauteur



Vérifier l'état et la stabilité des échelles et
des escabeaux, vérification des patins
antidérapants.

Porter un harnais de sécurité si travail à plus
de 3 mètres (cypres, palmiers).



Pour l'utilisation des machines dangereuses

Vérification des systèmes de sécurité avant leur utilisation.
Entretien régulier du matériel.